

Circuit autour de Cesarches en passant par le Col de Montessuit



Une randonnée proposée par omacal73

Une belle randonnée tranquille alternant routes et chemins à faire en toutes saisons avec de jolis points de vue sur les massifs environnants. Circuit idéal en début de printemps pour se remettre en jambe.

Durée	3h 00	Difficulté	Moyenne
Distance	7,79 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	285 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	285 m	Commune	Césarches (73200)
Point haut	643 m	Régions	Alpes, Beaufortain
Point bas	356 m		

Description

(D/A) Après avoir garé son véhicule au parking ombragé avec aire de pique-nique située à proximité en bas de [Césarches](#), suivre la route D118 direction [Ugine](#) (Nord) sur 700m environ.

Quitter alors la départementale pour prendre sur votre droite la Route du Bassin. Au bout de 500 mètres, déboucher sur une route départementale qui mène au village de Césarches.

(1) Virer à gauche et la suivre durant un bon kilomètre pour parvenir au bout de 30mn de marche à l'entrée de Césarches Grand Village situé à une altitude de 476m.

(2) À l'entrée du village après avoir admiré le four à pain, prendre à gauche le Chemin du Cap d'Arly et admirer le [Mont Charvin](#) face à nous.

Au niveau de l'école, quitter la route pour prendre un sentier grimpant sur la droite indiquant la direction Montessuit-Prasier.

Parvenir rapidement à une bifurcation, continuer tout droit tandis qu'un chemin part sur la gauche à l'horizontale en direction de Molliex-les Sance. Plus haut, dans une épingle, bifurquer à droite. Après trois virages, le sentier débouche sur une route. La traverser pour poursuivre ensuite tout droit dans un sentier qui devient alors plus plat.

(3) Prendre à droite pour atteindre le lieu-dit Prasier par la route que nous remontons. Après être passé devant le panneau indiquant la direction de Beaufort, arrivée au Col de Montessuit à l'altitude de 640m d'altitude après une heure de randonnée.

(4) Redescendre ensuite la route et traverser le hameau d'Arechettaz.

(5) Au deuxième virage à gauche, prendre sur la droite le sentier réservé aux piétons seulement. Durant un bon kilomètre, emprunter ce sentier vallonné, en dévers au-dessus du Doron avant d'atteindre le hameau de la Vignette.

Le sentier finit par déboucher sur une route à proximité de vignes et jardins.

(6) Après 500 mètres, quitter la route pour prendre un sentier balisé qui descend à gauche en direction du village de Césarches.

En entrant dans le village, le sentier goudronné devient chemin du Grand Village. Continuer tout droit pour atteindre le croisement de la Boucle du Plan.

(7) Attention de ne pas sortir du village et de bien prendre la route de gauche. A la première maison, prendre sur la droite le sentier descendant balisé VTT (panneau Noir à droite qui surplombe la route départementale de Césarches situé en contrebas). Finir par rejoindre celle-ci juste avant d'atteindre le lieu-dit le Château. Poursuivre à gauche.

(1) Ignorer sur la droite la route empruntée à l'aller et filer tout droit pour parvenir au terme de notre circuit (D/A).

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-autour-de-cesarches-en-passant-p/>

Points de passage

D/A Parking ombragé en bas de Cesarches. Longer l' - Arly (rivière) - Affluent de l'Isère

N 45.694353° / E 6.403865° - alt. 358 m - km 0

1 Le Bassin

N 45.696496° / E 6.405562° - alt. 380 m - km 1.25

2 Le four à pain du village

N 45.698632° / E 6.412184° - alt. 474 m - km 2.35

3 La Chapelle du Prasier

N 45.700374° / E 6.417173° - alt. 626 m - km 3.31

4 Le Col de Montessuit

N 45.699921° / E 6.421897° - alt. 643 m - km 3.8

5 Départ du sentier au-dessus du - Doron ou Doron de Beaufort (rivière) - Affluent de l'Arly

N 45.701007° / E 6.425571° - alt. 593 m - km 4.48

6 Sentier balisé à gauche

N 45.693461° / E 6.413872° - alt. 513 m - km 6.05

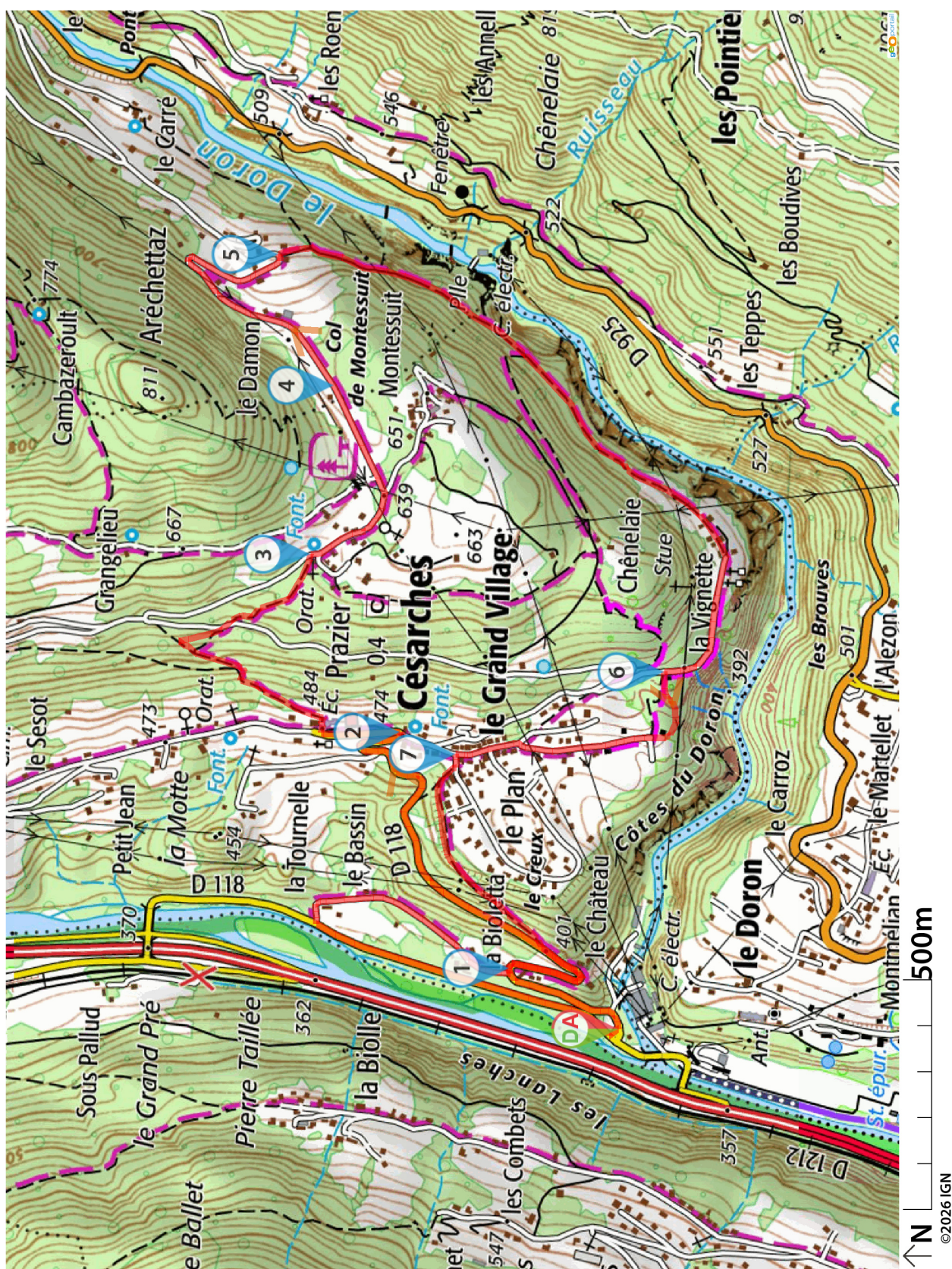
7 Le Grand Village, route à gauche

N 45.697541° / E 6.41157° - alt. 474 m - km 6.68

D/A Parking ombragé en bas de Cesarches

N 45.694353° / E 6.403867° - alt. 358 m - km 7.79

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.